



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

Luxembourg, le 8 décembre 2020

Dépôt : Paul Galles

Groupe politique CSV

PL 7508

La Chambre des Députés

- Considérant le Conseil « Affaires générales » de l'Union européenne du 10 décembre 2019 à Bruxelles ;
- Considérant que le Luxembourg a réitéré au cours de la précitée réunion son souhait que le Conseil européen s'accorde sur la nécessité d'atteindre la neutralité climatique dans l'UE et dans tous ses États membres d'ici à 2050 ;
- Saluant par conséquent les conclusions du Conseil européen du 12 au 13 décembre 2019, à savoir la neutralité climatique d'ici à 2050 ;
- Rappelant le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC) du Luxembourg qui constitue la stratégie-cadre en matière de politique de l'énergie et de l'action pour le climat ;
- Estimant que les entreprises dans tous les secteurs ont besoin d'une solide sécurité de planification pour relever les défis à venir ;

Invite le gouvernement

- À fixer des objectifs climatiques sectoriels précis avec des trajectoires claires pour les secteurs concernés ;
- À procéder à cette définition des objectifs jusqu'en janvier 2021.

Paul Galles
PAUL GALLES

S. Pils
S. Pils
23, rue du Marché-aux-Herbes | L-1728 Luxembourg
Tél.: (+352) 466 966-1 | Fax: (+352) 22 02 30
www.chd.lu

KAES
KAES

Hansen Martine
Hansen Martine

SCHAAF
SCHAAF YEAN-PAUL